DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
DGA DDAD. Développement Durable et Attractivité du Département
DGECRT. Direction Grands Evénements Rayonnement du Territoire

**MARCHÉ PUBLIC**
ACCORD-CADRE DE SERVICES

# Conception, réalisation et exécution graphiques de supports de communication pour le Département de la Haute-Savoie

## Règlement d'appel public à candidatures (RAPC)

| | |
|---|---|
| Consultation n° | 2026A0716 |
| Date limite de remise des plis | **01/12/2026 à 12 heures** |
| Procédure de passation | Appel d'offres restreint<br>(Article R2124-2 2° - Code de la commande publique) |

# SOMMAIRE


1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT ..... 2
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE ..... 3
3. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ..... 5
4. JUGEMENT DES CANDIDATURES ..... 7
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ..... 8


## 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE**
DGA DDAD. Développement Durable et Attractivité du Département - DGECRT. Direction Grands Evénements Rayonnement du Territoire
Représentant : M. Martial SADDIER Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie
Adresse : BAT. DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
1 RUE DU 30ème R.I.
CS 32444
74041 ANNECY CEDEX
Téléphone : 04.50.33.50.00
Site internet : http://www.hautesavoie.fr

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Conception, réalisation et exécution graphiques de supports de communication pour le Département de la Haute-Savoie**.

*Le Département souhaite externaliser la conception, la réalisation et l'exécution graphiques de supports de communication imprimés, numériques et de signalétique afin de répondre à des besoins récurrents non couverts en interne et à des surcroîts temporaires d'activité.*

*Cette prestation concerne tous les types de communication menées par le Département : institutionnelle, évènementielle, relations presse, etc. et tous ses domaines d'intervention (institutionnel, action sociale – insertion, protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, grand âge et handicap ; routes ; collèges ; éducation ; culture ; tourisme ; environnement ; aménagement du territoire ; sport, etc.).*

*L'impression des supports de communication ne fait pas partie de la présente consultation.*

| Code CPV | Libellé CPV |
|---|---|
| 79822500-7 | Services de conception graphique |
| 79550000-4 | Services de dactylographie, de traitement de texte et de publication assistée par ordinateur |

- **Eléments clé du contrat :**

| | |
|---|---|
| Objet du contrat | Conception, réalisation et exécution graphiques de supports de communication pour le Département de la Haute-Savoie |
| Acheteur | DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE |
| Type de contrat | Accord-cadre mixte mono-attributaire de services à bons de commande et marchés subséquents |
| Structure | Lot unique |
| Lieu d'exécution | Haute-Savoie |
| Durée | 12 mois à compter du 1er bon de commande - **3** reconductions - |
| Développement durable | Clause sociale - Clause environnementale - Critère environnemental |
| Forme des prix | Révisables (formule), formule 010562719(m)-3/10562719(o)<br>Prix unitaires |
| Avance | Prévue (taux 10 %) |
| Délai de paiement | 30 jours |

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

Elle est décomposée comme suit :

| Type | Objet | Délais |
|---|---|---|
| Période Initiale | Montant minimum 20.000 € HT - montant maximum 200 000,00 € HT | 12 mois à compter du 1er bon de commande |
| Reconduction n°1 | Montant minimum 20.000 € HT - montant maximum 200 000,00 € HT | 12 mois |
| Reconduction n°2 | Montant minimum 20.000 € HT - montant maximum 200 000,00 € HT | 12 mois |
| Reconduction n°3 | Montant minimum 20.000 € HT - montant maximum 200 000,00 € HT | 12 mois |

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres restreint (Article R2124-2 2° - Code de la commande publique).

La consultation est organisée selon une procédure restreinte. Seuls les candidats sélectionnés après examen des candidatures seront invités à présenter une offre.

- **Déroulé de la procédure et planning indicatif :**

| | |
|---|---|
| Publication de l'appel à candidature | Novembre 2026 |
| Retrait et élaboration du dossier de candidature par le candidat | novembre 2026 |
| Ouverture des plis, examen des candidatures et choix des entreprises admises à déposer une offre | décembre 2026 |
| Envoi du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat | Déc 2026 janv 2027 |
| Ouverture des plis, Analyse des offres, demandes de précisions éventuelles | février 2027 |
| Classement des offres et attribution du contrat | février 2027 |
| Information des candidats non retenus | février 2027 |
| Signature et notification du contrat | Mars 2027 |

- **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature de l'acheteur contient les documents suivants :

- DC1, DC2 et DC4 vierges
- Règlement d'appel public à candidatures (RAPC)
- Cadre de réponse des candidatures
- Projet de cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : www.hautesavoie.fr - Rubrique Marché publics - Référence de l'avis n°2026A0716 ;

**L'ensemble des échanges en cours de consultation (demande de précisions…) se fera via la plateforme de dématérialisation. Il appartient à chaque candidat d'indiquer une adresse courriel valide et opérationnelle pour permettre ces échanges.**

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : http://www.hautesavoie.fr.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Sans suite :**

A tout moment l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

# 3. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

- **Modalités de remise des candidatures :**

Les candidatures doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : http://www.hautesavoie.fr. - Rubrique Marché publics - Référence de l'avis n°2026A0716 suivant les conditions définies à la rubrique 7 du présent règlement. La transmission des candidatures avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
SERVICES COMMANDE PUBLIQUE
1 avenue d'Albigny
CS 32444
74041 ANNECY CEDEX

Téléphone : 04.50.33.50.00
Services de la Commande publique, 23 rue de la Paix, 74000 Annecy (9 H à 12 H - 14 H à 17 H)

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

| Document | Descriptif et exigences minimales |
|---|---|
| **Situation juridique** | |
| Redressement judiciaire | *Si le candidat est en redressement judiciaire, il peut joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet permettant d'apprécier la poursuite de l'activité.* |
| Interdiction de concourir | *Une déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir en application des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique (DC1).* |
| Lettre de candidature | *Une lettre présentant la candidature accompagnée des pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ainsi que, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les cotraitants (DC1).* |
| **Capacité économique et financière** | |
| Déclaration chiffre d'affaires | *Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et dans le domaine d'activité objet du marché du candidat des 3 dernières années.* |
| **Capacité technique et professionnelle** | |
| Références en services | ***Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années en lien avec l'objet du marché,*** *indiquant la* ***nature des prestations effectuées, une présentation succincte du projet****, le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut,* |

| Document | Descriptif et exigences minimales |
|---|---|
| | *par une déclaration de l'opérateur économique.*<br><br>***Présentation détaillée de 3 à 5 prestations significatives similaires (visuels, campagne, plaquette…) dans le secteur d'activité concerné (secteur public et/ou communication institutionnelle, de moins de 3 ans.*** |
| Description matériel et équipement | ***Une description des moyens matériels dont le candidat dispose pour la réalisation des prestations :***<br><br>- ***l'équipement technique : logiciels spécialisés, parc matériel,***<br>- ***des outils numériques de suivi qu'il utilisera (suivi du projet, compte rendu, bilan…)*** |
| Déclaration des effectifs du candidat | Le candidat présentera dans le cadre de réponse des candidatures, les moyens humains dont il dispose pour exécuter les prestations objet de ce marché, et démontrer l'adéquation de ses ressources avec les compétences attendues :<br>- ***L'effectif ayant les compétences en rapport avec l'objet du marché,***<br>- ***l'expérience et les compétences des chefs de projet et infographistes (conception et exécution graphiques de supports imprimés et numériques), ainsi que leurs qualifications et certifications.*** |

**Présentation des documents :** le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

**En cas de cotraitance, chacun des membres du groupement doit présenter l'intégralité des documents permettant de vérifier sa situation financière et juridique ainsi que les documents nécessaires pour prendre en compte les moyens humains, la ou les compétence(s) demandée(s).**

Si le candidat souhaite que soient prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques, et notamment de sous-traitant, il devra apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants**.**

En outre, pour chaque sous-traitant présenté le candidat devra joindre :
- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles

Le candidat ne peut pas répondre à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements.

## 4. JUGEMENT DES CANDIDATURES

- **Critères de sélection :**

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

| Critère et pondération | Sous-critères |
|---|---|
| Capacités financières | Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et dans le domaine d'activité objet du marché du candidat des 3 dernières années. |
| Capacités professionnelles et techniques /100 points | • Importance et diversité des références (15 points)<br>• Présentation détaillée de 3 à 5 prestations significatives similaires (visuels, campagne, plaquette...) dans le secteur d'activité concerné (secteur public et/ou communication institutionnelle), de moins de 3 ans. (20 points)<br>• Effectif ayant les compétences en rapport avec l'objet du marché (10 points)<br>• Expériences et compétences des chefs de projet et infographistes (conception et exécution graphiques de supports imprimés et numériques) (30 points)<br>• Qualifications et certifications des chefs de projet et infographistes (5 points)<br>• Équipements techniques dédiés à la réalisation des prestations : logiciels spécialisés, parc matériel (10 points)<br>• Outils numériques de suivi (suivi du projet, compte rendu, bilan...) dédiés à la réalisation des prestations ( 10 points) |

Méthode d'analyse :

**Les sous-critères seront évalués comme suit :**
- Non renseigné : 0 %
- Insuffisant: 25 %
- assez satisfaisant: 50 %
- satisfaisant : 75%
- Parfaitement adapté au besoin / très satisfaisant : 100 %

La note évaluée est obtenue en additionnant le nombre de points de chaque sous-critère.

**En cas d'égalité sur la note globale** le candidat ayant obtenu la meilleure note sur le sous-critère « expériences et compétences des chefs de projets et infographistes », obtiendra la première place.

- **Nombre de candidats admis à présenter une offre :**

Au terme de l'appel public à candidatures, un nombre maximum de **5 candidats** sera sélectionné pour participer à la consultation, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures transmises et recevables selon les critères définis au présent règlement.
Cette liste sera arrêtée en évaluant les capacités financières, professionnelles et techniques à partir des documents demandés au présent document .

## 5. JUGEMENT DES OFFRES

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres seront analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

| Critère et pondération | Descriptif |
|---|---|
| 1. Valeur technique (60 %) | Jugée sur la base du cadre du mémoire technique à compléter :<br><br>- **Compréhension de la demande – cas pratique /30 points**<br>Concept créatif et appropriation de la charte graphique sur la base d'un exercice :<br>■ Compréhension du brief /10 points<br>■ Originalité et pertinence de la proposition / 10 points<br>■ Appropriation et respect de la charte / 10 points |
| | - **Equipe dédiée à la réalisation des prestations** (CV, références individuelles) : **/10** points |
| | - **Méthodologie que le candidat se propose de mettre en place : /20** points<br>■ Processus de fonctionnement entre l'équipe dédiée et le Département (/10 points)<br>■ Dispositions prises pour assurer la réactivité et la continuité des prestations (/10 points) |
| 2. Prix (35 %) | Jugé sur la base du DQE |
| 3. critère environnemental (5 %) | Le candidat présentera dans le cadre de mémoire technique, en 2 pages maximum, les démarches et initiatives qu'il mettra en place afin de réaliser ses obligations prévues en matière de protection de l'environnement relatives à : la transmission dématérialisée des BAT, la mutualisation des déplacements, la mise en place d'outils collaboratifs intégrant des enjeux de sobriété numérique : optimisation des flux d'information, pertinence de l'organisation proposée pour alléger les flux numériques. |

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

- **Indemnisation des candidats admis à remettre une offre :**

Une indemnité **de 1 000 euros TTC** sera versée aux 4 candidats non retenus admis à remettre une offre dont l'exercice demandé au sous-critère « compréhension de la demande » (exercices) sera jugé conforme et abouti. Le candidat dont l'offre est retenue n'est pas indemnisé.

## 6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **12 jours** avant la date limite de remise des candidatures leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur **http://www.hautesavoie.fr**. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des candidatures à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal administratif de Grenoble
2 Place de Verdun - BP 1135
38022 GRENOBLE CEDEX
Téléphone : 0476429000
Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Télécopie : 0476422269

**Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :**

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industriel et commercial. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des

candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

**Communication aux tiers :** Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

**Droits d'accès, de rectification, de suppression :** Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : donneespersonnelles@hautesavoie.fr ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

**Durée de conservation des données personnelles :** Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

**Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :**

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021